

ISSAD Djamel

Université Ibn- Khaldoun

-Tiaret –

## Colloque international de didactique

Les 17 et 18 mai 2010 à Alger

### Compétences transversales et apprentissage du Français en 4<sup>ème</sup> année moyenne: Transfert de la langue arabe vers la langue française

#### Résumé

La présente recherche pose la problématique de l'élaboration des compétences transversales dans les programmes scolaires algériens, précisément ceux de la langue arabe et de la langue française. Les deux composantes linguistiques constituent dans le système éducatif algérien, un des éléments fondamentaux du soubassement cognitif à dominante langagière dans le dispositif d'enseignement / apprentissage.

La langue arabe est l'instrument premier que doit posséder l'apprenant pour accéder aux différents domaines de l'apprentissage. Elle est non seulement matière d'enseignement qui véhicule des apprentissages, mais aussi moyen d'établir et d'entretenir des rapports harmonieux avec son environnement. A ce titre, sa maîtrise constitue la compétence transversale de base.

La langue française, en raison de son statut particulier, et de son enseignement à un âge précoce, remplit une fonction particulière dans l'école algérienne.

Par conséquent, la question des transferts langagiers est au cœur des articulations didactiques et pédagogiques dans le dispositif de conception des programmes et des curricula.

Les grilles d'analyse inspirées de la taxonomie bloomienne concernant les catégories cognitives pour l'étude des objectifs d'apprentissage a permis de mettre en évidence les dysfonctionnements dans les opérations de transfert cognitif dans les deux langues et cela, en raison des choix opérés dans la différence des hiérarchies inhérentes aux catégories cognitives relevées dans les deux programmes.

**Mots clés:** compétences transversales, transfert, interaction, apprentissage, soubassement cognitif, curriculum, profil de sortie.

## 1. Introduction

La présente contribution est de l'ordre d'une communication en matière d'aide au transfert langagier en situation scolaire.

Nous nous sommes intéressés aux compétences transversales à dominante langagière qui, à notre avis sont très peu étudiées dans le domaine de la didactique des langues en Algérie. Pourtant les nouvelles théories d'apprentissage montrent la prééminence du soubassement cognitif dans la construction et la structuration des mécanismes verbaux.

La compétence première est une compétence de type communicatif; elle concerne tous les domaines de la communication, de l'expression et des interactions verbales et non-verbales. Les langues du pays: la langue arabe, tamazight et les langues étrangères, au-delà de leur diversité linguistique, sont considérées comme des supports du développement cognitif des apprenants algériens.

La langue arabe est l'instrument premier que doit posséder l'apprenant pour accéder aux différents domaines de l'apprentissage. Elle est non seulement matière d'enseignement qui véhicule des apprentissages, mais aussi moyen d'établir et d'entretenir des rapports harmonieux avec son environnement. A ce titre, sa maîtrise constitue la compétence transversale de base.

La langue française, en raison de son statut particulier et de son enseignement à un âge précoce, remplit dans notre questionnement une fonctionnalité qu'il faudrait examiner à la lumière du développement récent des sciences du langage, de la psychologie et des sciences de l'éducation.

Nous nous sommes proposés de travailler à partir des rapports entre les langues en milieu éducatif tیارétien, sur la question des transferts langagiers, notamment dans les programmes scolaires de la quatrième année du cycle moyen. Ceci suppose une langue d'enseignement, la langue arabe, langue des apprentissages fondamentaux, et une autre langue, en ce qui nous concerne, la langue française.

## 2. Problématique et hypothèses de recherche

Dans le cadre de l'approche par compétences, cadre pédagogique officiel de la conception générale des programmes en Algérie, deux ensembles d'hypothèses peuvent orienter notre réflexion:

- La première est à caractère méthodologique: comment est conçue la didactique de la langue arabe dans les programmes appliqués? Prend-elle en charge l'enseignement/ apprentissage des compétences de base à dominante langagière pour permettre à la langue française d'assurer les transferts à caractère cognitif nécessaires?
- La seconde est à caractère pédagogique-didactique: quelles sont les interactions entre les programmes formant le curriculum?

Notre projet pose à cet égard, la problématique de la conception inhérente à la compétence transversale langagière: langue arabe / langue française dans les programmes de la quatrième année du cycle moyen en Algérie. La langue arabe, seule, est-elle en mesure d'assurer l'acquisition des langages fondamentaux? Quel est l'apport de la langue française dans ce contexte?

### 3. Objectifs de la recherche

Notre étude a pour objectifs de proposer, d'une part, un éclairage didactique qui se rapporte aux problèmes pédagogiques en matière d'enseignement / apprentissage des langues arabe et française, ce qui nous permet de décrire et d'analyser le dispositif des savoirs et de savoir-faire à faire acquérir aux apprenants; d'autre part, elle expose les raisons génératrices des contraintes d'acquisition et de développement des compétences transversales à dominante langagière. Enfin, elle met en évidence un certain nombre d'éléments importants sur le plan didactique et méthodologique qu'un praticien se devait de prendre en compte dans sa pratique pédagogique.

### 4. Méthode (procédure)

Nous avons analysé les programmes scolaires des deux langues précitées, celui de la langue arabe a été traduit par nous. Par la suite, nous avons examiné les compétences de base à dominante langagière et les objectifs d'apprentissage énoncés pour déceler les éventuelles confusions entre leurs niveaux d'intervention, et voir si des passerelles étaient prévues entre les deux programmes scolaires.

Pour l'analyse des objectifs d'apprentissage, nous nous sommes inspirés de la taxonomie de Bloom (1956) qui va des processus mentaux les plus simples (connaissance et compréhension) aux plus complexes (application, analyse, synthèse et évaluation), reclassée par Viviane et Gilbert De Landsheere (1984: 69-99) dans leurs travaux en trois objectifs généraux:

- " la maîtrise", englobant la connaissance et la compréhension est l'objectif principal de l'acquisition des matériaux indispensables pour aborder les niveaux supérieurs: repérer- identifier- relever...
- " le transfert" correspond aux catégories d'application et d'analyse dans la taxonomie de Bloom: classer- comparer...
- " l'expression" fait appel, outre aux connaissances et aux savoir-faire, à la personnalité de l'apprenant: donner- écrire- compléter...

### 5. Principaux résultats de la recherche et interprétations

Si "l'application" et "l'analyse" sont selon Viviane et Gilbert De Landsheere, les catégories cognitives qui favorisent chez les apprenants le transfert des apprentissages vers d'autres disciplines ou vers leur vie quotidienne, nous constatons que le programme de langue arabe ne propose pas un nombre substantiel d'objectifs d'apprentissage pour le développement de ces deux opérations mentales, et par conséquent du développement des compétences pour permettre ainsi, à la langue française d'assurer les transferts à caractère cognitif nécessaires. Effectivement, 16 objectifs sur les 52 du programme, ne sont pas conséquents pour exercer les apprenants au transfert langagier; cela représente un taux peu élevé (environ 30%) des objectifs orientés vers le transfert quand les deux autres ensembles enregistrent des taux: (environ 40%) des objectifs orientés vers la maîtrise, et (environ 30%) vers l'expression.

L'étude de la spécification des catégories cognitives auxquelles appartiennent les objectifs d'apprentissage montre que la hiérarchie des opérations mentales n'est pas souvent respectée.

Le programme de langue française quant à lui, propose un nombre substantiel d'objectifs d'apprentissage pour le développement de ces deux opérations mentales, et par conséquent du développement des compétences, afin de permettre une interaction entre les deux programmes formant le curriculum. En effet, 20 objectifs sur les 41 du programme sont conséquents pour exercer ces apprenants au transfert langagier, cela représente un taux élevé (environ 50%) des objectifs orientés vers le transfert (soit environ la moitié des objectifs) par rapport aux deux autres ensembles dont les taux sont: (environ 20%) des objectifs orientés vers la maîtrise, et (environ 30%) vers l'expression.

L'étude de la spécification des catégories cognitives auxquelles appartiennent les objectifs d'apprentissage, montre que la hiérarchie des opérations mentales est souvent respectée.

## 6. Conclusion

Concernant le programme de langue arabe, il apparaît une confusion entre les niveaux d'intervention des compétences de base à dominante langagière et ceux des objectifs d'apprentissage; leur enseignement /apprentissage n'est pas correctement pris en charge. L'étude de la spécification des catégories cognitives auxquelles appartiennent les objectifs d'apprentissage montre que la hiérarchie des opérations mentales n'est pas souvent respectée, et le taux (environ 30%) de ces objectifs orientés vers le transfert n'est pas conséquent.

Dans le programme de langue française, il n'existe pas de confusion entre les niveaux d'intervention des compétences et ceux des objectifs d'apprentissage; leur enseignement / apprentissage est correctement pris en charge. L'étude de la spécification des catégories cognitives auxquelles appartiennent les objectifs d'apprentissage montre que la hiérarchie des opérations mentales est souvent respectée, et le taux (environ 50%) de ces objectifs orientés vers le transfert est conséquent; mais cela demeure insuffisant au regard de l'inexistence d'un nombre important de traits communs (verbes d'action et contenus) entre les objectifs des deux programmes scolaires susceptibles de favoriser le transfert des apprentissages d'une langue à l'autre, et de l'appartenance de ces objectifs à des compétences différentes rendant encore plus difficile, voire impossible ce transfert.

Ces insuffisances sont dues principalement à deux types de dysfonctionnement:

- premièrement, des insuffisances liées à l'absence d'une approche curriculaire, laquelle est en mesure d'assurer des passerelles entre les disciplines et faciliter l'intégration des acquis au niveau des apprentissages, et ceci, à l'effet de construire des progressions intradisciplinaires et interdisciplinaires et d'établir une cohérence verticale et horizontale.

- deuxièmement, des insuffisances liées à la difficulté de définir, au préalable, des profils de sortie en termes de compétences.

Ajouté à cela, des insuffisances à caractère structurel:

- l'absence d'un référentiel national des programmes;
- l'absence d'un guide méthodologique.

Cet état des lieux s'explique par le mode d'élaboration des programmes en Algérie. Les programmes disciplinaires ont été élaborés année par année et non par cycle et/ou par paliers, sur la base d'une matrice déclinée soit en termes de compétences ou de contenus.

## Bibliographie

BloomBS., "Taxonomy of Educational Objectives", Handbook I: Cognitive Domain, New York, 1956. La taxonomie apparaît dans De Landsheere V. et G., " Définir les objectifs de l'éducation", PUF, 1984, pp. 69-99.